

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Article L6113-1 Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Prise en compte des situations de handicap

Les référents handicap de l'ILV-IIM (la Responsable de la Scolarité, la Directrice des Programmes et des Etudes plus six autres personnes), joignables via une adresse unique handicap.iim@devinci.fr, reçoivent et accompagnent les étudiants en situation de handicap tout au long de leur parcours.

L'Institut Léonard de Vinci développe ses actions à trois niveaux :

- Intégration dans les référentiels des compétences indispensables aux managers pour une meilleure prise en compte du handicap ;
- Aménagements spécifiques des processus de certification, concernant les méthodes d'acquisition des compétences et les modalités d'évaluation, selon le handicap concerné ;
- Facilitation de l'insertion des personnes handicapées sur le marché du travail.

Les compétences C15 (Bloc 2) et C23 (Bloc 4) du référentiel visent à permettre la prise en compte des situations de handicap par les managers de l'ingénierie numérique. La compétence C11 concerne les utilisateurs des systèmes installés. La compétence C25 concerne les membres des équipes de développement.

A ceci s'ajoute la possibilité d'adapter les modalités d'évaluation des futurs certifiés aux personnes handicapées, conformément à la Charte handicap & accessibilité de l'Institut Léonard de Vinci ainsi qu'aux dispositions particulières de l'ILV-IIM (ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP).

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Analyse des besoins du client en termes de transformation digitale	<u>Contexte</u> : Afin de répondre aux besoins d'un client en matière de nouveaux développements informatiques, le manager de la transformation digitale mène les analyses préalables qui lui permettent de finaliser le cahier des charges du projet.	E2 : Travaux écrits E3 : Etude de cas E4 : Mise en situation professionnelle E5 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des compétences sociales et managériales lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
A1. Analyse systémique des processus métier du client <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec le client • Analyse systémique • Identification des besoins et des points d'amélioration 	C1. Réaliser l'analyse systémique des processus métier du client, sur la base d'entretiens avec leurs parties prenantes, afin de comprendre ses besoins spécifiques en matière de digitalisation et d'identifier les axes de la transformation attendue dans son organisation. C2. Préciser les exigences techniques de la transformation attendue, sur la base d'une série d'entretiens avec les différentes catégories d'utilisateurs et parties prenantes, afin d'assurer la compatibilité des attentes avec la stratégie de l'entreprise.	E2 – E3 – E4 – E5. (C1 à C6) <u>Evaluation sur étude de cas menée en entreprise.</u> L'évaluation est réalisée sur rendu écrit individuel donnant lieu à soutenance orale devant le jury. Le rapport écrit comprend : <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse systémique de l'organisation • Un dossier de veille sur les besoins techniques, technologiques et sur l'environnement professionnel concerné • Une proposition stratégique en lien avec la problématique identifiée • Un projet de cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> • (C1) Qualité de l'analyse systémique <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'analyse est explicite et cohérente - Les processus métiers sont détaillés - Les points d'amélioration sont identifiés - Le candidat justifie ses propositions • (C2) Précision du repérage des exigences techniques <ul style="list-style-type: none"> - Le guide d'entretiens est présenté et complet - Les différentes catégories d'utilisateurs et parties prenantes sont adressées - Le candidat a bien pris en compte les aspects stratégiques - Les exigences techniques du projet d'amélioration sont identifiées et clairement exposées

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2. Veille technologique et organisationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Collecte d'informations techniques, technologiques et sur les innovations actuelles Identification et analyse des bonnes pratiques professionnelles Etudes coûts/avantages 	<p>C3. Surveiller et étudier les avancées technologiques, les tendances de l'industrie et les meilleures pratiques organisationnelles de la transformation digitale, en utilisant une méthodologie rigoureuse de recherche des informations, afin d'identifier les opportunités et les solutions adaptées aux exigences du client.</p> <p>C4. Réaliser une analyse d'opportunité des technologies disponibles, sur la base d'un dispositif de veille organisé, dans le but d'optimiser le projet dans ses aspects techniques et financiers.</p>	<p>E2 – E3 – E4 – E5. (C1 à C6) <u>Evaluation sur étude de cas menée en entreprise.</u></p> <p>L'évaluation est réalisée sur rendu écrit individuel donnant lieu à soutenance orale devant le jury.</p> <p>Le rapport écrit comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une analyse systémique de l'organisation Un dossier de veille sur les besoins techniques, technologiques et sur l'environnement professionnel concerné Une proposition stratégique en lien avec la problématique identifiée Un projet de cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> (C3) Efficacité de la méthode de veille <ul style="list-style-type: none"> Le candidat expose clairement sa méthodologie de veille technique, technologique et organisationnelle Il identifie précisément les bonnes pratiques professionnelles Les technologies choisies sont justifiées au regard du projet à développer Le candidat justifie ses propositions (C4) Précision de l'analyse coûts/avantages <ul style="list-style-type: none"> Le candidat compare le coût et les avantages de différentes solutions d'architecture au regard du problème posé et du contexte entrepreneurial Il justifie ses propositions au regard des aspects techniques et financiers Ses réponses aux questions du jury sont argumentées

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3. Elaboration d'une stratégie de transformation digitale</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des processus de l'entreprise Analyse fonctionnelle Réalisation du schéma directeur 	<p>C5. Concevoir la transformation digitale des processus de l'entreprise, sur la base d'une analyse fonctionnelle de ses besoins, en vue de réaliser le schéma directeur du projet à développer.</p>	<p>E2 – E3 – E4 – E5. (C1 à C6) <u>Evaluation sur étude de cas menée en entreprise.</u></p> <p>L'évaluation est réalisée sur rendu écrit individuel donnant lieu à soutenance orale devant le jury.</p> <p>Le rapport écrit comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une analyse systémique de l'organisation Un dossier de veille sur les besoins techniques, technologiques et sur l'environnement professionnel concerné Une proposition stratégique en lien avec la problématique identifiée Un projet de cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> (C5) Qualité de la proposition stratégique <ul style="list-style-type: none"> La méthodologie d'élaboration est explicite et cohérente selon le contexte donné Le candidat démontre sa capacité à définir les objectifs stratégiques de la transformation digitale Les fonctionnalités attendues sont précisément décrites et justifiées Le candidat a réuni l'ensemble des données requises pour l'élaboration du cahier des charges (C6) : Précision du cahier des charges <ul style="list-style-type: none"> Les priorités sont établies et justifiées La structure du cahier des charges est conforme aux normes européennes et françaises Les données techniques sont complètes selon les besoins du projet La validation par l'entreprise commanditaire est acquise La présentation orale est structurée et claire Les réponses aux questions du jury sont pertinentes
<p>A4. Rédaction du cahier des charges</p> <ul style="list-style-type: none"> Hiérarchisation des priorités Estimation des délais de réalisation Rédaction du cahier des charges 	<p>C6. Hiérarchiser les priorités du client, en prenant en compte l'ensemble des exigences et les délais attendus, dans le but de rédiger le cahier des charges du projet de transformation digitale.</p>		

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 : Conception et développement de l'architecture fonctionnelle	<u>Contexte</u> : Le manager de la transformation digitale prend en charge le projet de développement, dans un double objectif de planification et d'adaptation aux utilisateurs. Il (elle) supervise le développement par la mise en œuvre d'outils performants (architecture et bases de données).	E2 : Travaux écrits E4 : Mise en situation professionnelle E5 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des compétences sociales et managériales lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
A5. Choix méthodologiques et mise en place des outils de travail collaboratif <ul style="list-style-type: none"> Choix et mise en œuvre d'une méthodologie de gestion de projet Choix et mis en place des outils de travail collaboratif 	<p>C7. Organiser en amont le travail de l'équipe-projet selon une méthode de gestion convenablement choisie au regard du projet de transformation digitale, afin d'assurer le suivi du développement jusqu'à la mise en service.</p> <p>C8. Paramétrer les outils de travail collaboratif adaptés au projet de développement, dans le but de renforcer l'efficacité collective.</p>	<p>E2 – E4 – E5. (C7 à C15) <u>Mise en situation professionnelle durant la formation en entreprise</u></p> <p>Le candidat à la certification conduit une étude complète auprès des utilisateurs d'un produit ou service de l'entreprise qui l'accueille. Compte-rendu écrit comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le séquençage du projet de transformation digitale Les propositions en termes d'architecture La justification des outils mis en œuvre pour le développement Un budget prévisionnel <p>Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son étude.</p>	<ul style="list-style-type: none"> (C7, C8) Qualité de la gestion de projet <ul style="list-style-type: none"> Le candidat présente et met en œuvre une méthode cohérente Il justifie son choix et démontre sa capacité à suivre le projet de bout en bout selon la méthode choisie Les outils de travail collaboratifs choisis sont adaptés au projet de développement (C9) Précision et cohérence de la construction budgétaire <ul style="list-style-type: none"> La méthodologie utilisée est explicite et cohérente Les différentes catégories de dépenses sont identifiées et correctement évaluées Le candidat justifie le réalisme de ses propositions Le budget prévisionnel est validé par la direction financière
A6. Construction du budget prévisionnel <ul style="list-style-type: none"> Identification des postes de dépense Maîtrise des coûts Construction budgétaire 	<p>C9. Elaborer le budget prévisionnel du projet de transformation digitale, en veillant à la maîtrise des coûts techniques et financiers, en vue d'une validation par la direction financière de l'entreprise.</p>		

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A7. Planification</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation du schéma directeur Planification 	<p>C10. Réaliser le schéma directeur du projet de transformation digitale, en mettant en évidence les différentes étapes et le calendrier du développement et de la mise en service, dans le but d'assurer la cohérence du travail de l'équipe projet.</p>	<p>E2 – E4 – E5. (C7 à C15) <u>Mise en situation professionnelle durant la formation en entreprise</u></p> <p>Le candidat à la certification conduit une étude complète auprès des utilisateurs d'un produit ou service de l'entreprise qui l'accueille. Compte-rendu écrit comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le séquençage du projet de transformation digitale Les propositions en termes d'architecture La justification des outils mis en œuvre pour le développement Un budget prévisionnel <p>Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son étude.</p>	<ul style="list-style-type: none"> (C10) Précision du schéma directeur <ul style="list-style-type: none"> Le candidat présente et met en œuvre une méthode cohérente La notion de sous-projet est maîtrisée Le séquençage est cohérent par rapport au cahier des charges et justifié Le schéma directeur est complet et cohérent (C11, C12) Qualité de l'analyse fonctionnelle <ul style="list-style-type: none"> La méthodologie d'analyse est explicite et cohérente Les différentes catégories d'utilisateurs sont adressées Les fonctionnalités attendues sont décrites et justifiées Les données d'impact environnemental sont identifiées et intégrées à la conception de l'architecture Le candidat justifie la cohérence et le réalisme de ses propositions
<p>A8. Définition fonctionnelle de l'architecture numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> Synthèse des objectifs et des contraintes Analyse environnementale Conception d'architectures 	<p>C11. Concevoir des solutions d'architecture fonctionnelle adaptées à la transformation digitale des processus de l'entreprise, en tenant compte de ses besoins métier, des contraintes techniques, de la sécurité, de la scalabilité et de l'intégration des systèmes, afin de répondre à l'ensemble des exigences du cahier des charges.</p> <p>C12. Concevoir des architectures numériques qui optimisent l'utilisation des ressources, réduisent la consommation d'énergie et favorisent l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement, afin de maîtriser l'impact environnemental de la transformation, digitale.</p>		

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A9. Supervision du développement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des outils up-to-date • Génie logiciel • Conception de bases de données 	<p>C13. Utiliser les outils de référence, les plateformes, les frameworks et les langages de programmation, ainsi que les outils émergents tels que le cloud computing, l'IA et l'IoT, afin d'optimiser le développement des architectures techniques.</p> <p>C14. Concevoir les bases de données du projet, en tenant compte des besoins des utilisateurs, en vue d'optimiser la performance, la sécurité et la disponibilité des données.</p>	<p>E2 – E4 – E5. (C7 à C15) <u>Mise en situation professionnelle durant la formation en entreprise</u></p> <p>Le candidat à la certification conduit une étude complète auprès des utilisateurs d'un produit ou service de l'entreprise qui l'accueille. Compte-rendu écrit comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le séquençage du projet de transformation digitale • Les propositions en termes d'architecture • La justification des outils mis en œuvre pour le développement • Un budget prévisionnel <p>Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son étude.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C13, C14) Maîtrise des aspects techniques du développement <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le candidat justifie son choix des outils de développement (langages et logiciels)</i> - <i>Il démontre sa maîtrise des technologies émergentes</i> - <i>Sa conception des bases de données est adaptée au projet</i> - <i>La présentation orale au jury est claire, structurée et convaincante</i> - <i>Les réponses aux questions du jury sont bien argumentées</i> • (C15) : Qualité du traitement de l'accessibilité <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le candidat a analysé l'ensemble des accès et interfaces utilisateurs. L'application du RGAA est conforme aux situations étudiées. Les recommandations de la norme WCAG 2.1 sont appliquées.</i> - <i>Le candidat présente des propositions réalistes pour la prise en compte du handicap utilisateurs</i>
<p>A10. Prise en compte des difficultés d'accès (utilisateurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des situations utilisateurs • Identification des difficultés de circulation et d'accès • Conception d'interfaces numériques adaptés • Mise en œuvre des solutions adaptées aux situations de handicap 	<p>C15. Concevoir des interfaces utilisateurs accessibles, notamment pour les personnes en situation de handicap, en respectant les principes de sécurité, d'ergonomie et de navigabilité, en vue d'une utilisation compatible avec les différents écrans et navigateurs.</p>		

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 : Adaptation des interfaces au contexte marketing et sécurisation	<u>Contexte</u> : Le manager de la transformation digitale s'assure de l'efficacité du projet en termes de marketing. Il (elle) veille notamment à l'adaptation des interfaces aux canaux de distribution et supports figurant au cahier des charges, ainsi qu'à la protection des applications et systèmes informatiques.	E1 : Questionnaire E2 : Travaux écrits E3 : Etude de cas E4 : Mise en situation professionnelle	Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des compétences sociales et managériales lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.
A11. Alignement du projet de transformation digitale sur la stratégie marketing <ul style="list-style-type: none"> • Identification des attendus de la transformation digitale en termes de marketing • Optimisation du schéma de navigation et des interfaces 	<p>C16. Identifier les principaux attendus et impacts de la transformation digitale, sur le plan marketing et développement, et en interactions avec les équipes concernées, afin d'aligner ces actions sur la stratégie de l'entreprise.</p> <p>C17. Optimiser l'expérience utilisateur en termes de navigation et d'ergonomie des interfaces, dans le but d'améliorer l'interaction avec les clients et de collecter les données marketing essentielles au développement de l'entreprise.</p>	<p>E2 - E3 – E4. (C16, C17) <u>Etude de cas en centre de formation</u></p> <p>Le candidat à la certification analyse l'ensemble des interfaces clients du système d'information et propose des améliorations conformes à la stratégie de l'entreprise.</p> <p>Rendu écrit individuel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C16, C17) Maîtrise des concepts marketing de la transformation digitale - La stratégie marketing et vente de l'entreprise étudiée est comprise et intégrée aux propositions - Le candidat présente un schéma global et cohérent du système de navigation - Ses propositions en termes d'ergonomie des interfaces sont justifiées - Les données marketing requises sont identifiées et le système de collecte est cohérent
A12. Adaptation aux normes techniques et canaux de distribution <ul style="list-style-type: none"> • Spécification technique • Conduite de tests 	C18. Valider la conformité du produit aux normes techniques des canaux de distribution, grâce à la mise en œuvre de tests en situation, afin d'assurer le rendu final à un niveau constant de qualité.	E1. (C18) <u>Questionnaire permettant de vérifier que le(la) candidat(e) maîtrise les aspects techniques de l'adaptation aux normes du marché.</u>	<ul style="list-style-type: none"> • 70% de bonnes réponses au questionnaire.

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A13. Adaptation aux différents types de supports</p> <ul style="list-style-type: none"> Conception des chartes et guides d'interfaces Adaptation aux catégories d'utilisateurs / consommateurs 	<p>C19. Concevoir les chartes et guides d'interfaces, en cohérence avec la politique commerciale de l'entreprise et en s'adaptant aux différentes catégories d'utilisateurs, afin d'assurer le rendu du produit à un niveau constant de qualité et d'ergonomie.</p>	<p>E2 - E3 – E4. (C19) <u>Etude de cas en centre de formation (Suite)</u></p> <p>Le candidat à la certification adapte une application à différents types de supports et canaux de distribution.</p> <p>Rendu écrit individuel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> (C18, C19) Maîtrise technique et respect des normes - Le candidat identifie correctement les impératifs commerciaux du client - Le candidat démontre sa maîtrise technique des supports et canaux de distribution - Les principales normes en vigueur sont respectées - Les concepts essentiels de l'ergonomie sont connus et appliqués
<p>A14. Sécurisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse de risques Préconisation de mesures adaptées 	<p>C20. Identifier les failles de sécurité du projet développé, au regard des supports et canaux de distribution envisagés, en vue de préconiser les mesures adaptées aux menaces d'intrusion et de pertes de données.</p>	<p>E1. (C20) <u>Questionnaire permettant de vérifier que le(la) candidat(e) maîtrise les principaux impératifs de sécurité</u></p> <p>E2 - E3 – E4. (C20) <u>Etude de cas en centre de formation (Suite et fin)</u></p> <p>Le candidat à la certification rédige ses préconisations en matière de sécurité informatique dans le cas étudié.</p> <p>Rendu écrit individuel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 70% de bonnes réponses au questionnaire. (C20) Pertinence des préconisations en matière de sécurité des applications - Le candidat démontre sa maîtrise des concepts essentiels de la cyber sécurité - Les risques propres au produit développé sont identifiés - Les préconisations présentées sont cohérentes et justifiées - La mise en œuvre des pare-feux et autres solutions techniques est judicieuse et adaptée au contexte

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 : Management des équipes de développement	<i>Contexte : Le management des équipes de développement est une dimension essentielle du métier de manager de la transformation digitale. Celui-ci (celle-ci) rassemble les compétences nécessaires, répartit les tâches et coordonne la réalisation.</i>	E2 : Travaux écrits E4 : Mise en situation professionnelle E5 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des compétences sociales et managériales lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
A15. Identification des compétences nécessaires <ul style="list-style-type: none"> Analyse des besoins en compétences Détection des manques 	C21. Identifier les compétences nécessaires à la réalisation de chacun des sous-projets, en mettant en œuvre une méthodologie adaptée d'analyse des métiers et compétences requises, en vue de préciser d'éventuels besoins de formation technique des membres des équipes impliquées.	E2 – E4 – E5. (C21 à C25) <u>Mise en situation professionnelle durant les périodes en entreprise</u> Le candidat à la certification participe à l'encadrement d'une équipe de développement dans l'entreprise qui l'accueille. Compte-rendu écrit comprenant : <ul style="list-style-type: none"> Une analyse des compétences nécessaires au projet étudié Un organigramme de la répartition des tâches Sa méthodologie d'encadrement de l'équipe de développement Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son action.	<ul style="list-style-type: none"> (C21) Précision de l'analyse compétences - La méthodologie d'analyse est explicite et cohérente - Les critères d'appréciation sont adaptés à chacun des sous-projets - Les compléments de formation nécessaires sont identifiés
A16. Répartition des tâches <ul style="list-style-type: none"> Cartographie des compétences disponibles Constitution des équipes de développement Etablissement des feuilles de route 	C22. Constituer les équipes de développement, en collaboration avec les architectes logiciels, les gestionnaires de projet et les autres parties prenantes, afin d'assurer la cohérence et la mise en œuvre réussie de l'architecture numérique.	• Une analyse des compétences nécessaires au projet étudié • Un organigramme de la répartition des tâches • Sa méthodologie d'encadrement de l'équipe de développement Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son action.	<ul style="list-style-type: none"> (C22) Cohérence de la répartition des tâches - Le candidat démontre sa capacité à organiser une équipe de développement au regard des objectifs de chacun des sous projets et des compétences disponibles - Les feuilles de route sont établies et suffisamment précises - Le planning général est conforme et optimisé

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A17. Prise en compte des situations de handicap (développeurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des situations développeurs Identification des difficultés d'accès aux informations et outils Mise en œuvre d'interfaces numériques adaptés Prise en compte du handicap 	<p>C23. Coordonner l'équipe projet, en analysant notamment les difficultés des développeurs en situation de handicap, dans le but d'éviter toute discrimination des personnes concernées et d'assurer la réussite du projet, ainsi que l'efficacité collective.</p>	<p>E2 – E4 – E5. (C21 à C25) <u>Mise en situation professionnelle durant les périodes en entreprise</u></p> <p>Le candidat à la certification participe à l'encadrement d'une équipe de développement dans l'entreprise qui l'accueille. Compte-rendu écrit comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une analyse des compétences nécessaires au projet étudié Un organigramme de la répartition des tâches Sa méthodologie d'encadrement de l'équipe de développement <p>Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> (C23) : Qualité de l'inclusion handicap <i>Les situations de travail des développeurs sont analysées et les difficultés d'accès identifiées</i> <i>Les mesures préconisées répondent aux problèmes posés</i> <i>La configuration des interfaces numériques est adaptée aux situations de handicap</i> <i>Le candidat a veillé par le dialogue et ses actions concrètes à la bonne intégration des personnes en situation de handicap au sein de son équipe</i> Maîtrise de l'encadrement des équipes de développement (C24) <i>Les comptes-rendus des réunions d'avancement établis par le candidat sont complets et précis</i> <i>Les suggestions formulées par les développeurs sont recensées</i> <i>Les correctifs nécessaires sont identifiés</i> (C25) <i>Le candidat démontre sa capacité à communiquer avec les développeurs et à coordonner leur action</i> <i>La présentation orale au jury est claire, structurée et convaincante</i> <i>Les réponses aux questions du jury sont bien argumentées</i>
<p>A18. Encadrement et communication</p> <ul style="list-style-type: none"> Conduite de réunions Recueil des suggestions des développeurs Définition des correctifs 	<p>C24. Recueillir les suggestions des développeurs, en menant des réunions régulières des équipes de développement sur l'état d'avancement du projet, en vue de maintenir la cohérence du travail et d'apporter les correctifs nécessaires à une réalisation conforme.</p> <p>C25. Communiquer de manière claire et concise avec son client, en vue de maintenir une relation de confiance tout au long du projet.</p>		

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 5 : Accompagnement du changement	<i>Contexte : Le manager de la transformation digitale accompagne le client/utilisateur dans les changements techniques et organisationnels de la transformation digitale. Il (elle) veille à la formation des utilisateurs, à la relation client et au respect des contraintes budgétaires.</i>	E2 : Travaux écrits E4 : Mise en situation professionnelle E5 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des compétences sociales et managériales lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
A19. Formation des utilisateurs <ul style="list-style-type: none"> Recensement des apports nécessaires en matière de transformation digitale Organisation de sessions de formation A20. Interaction avec le client <ul style="list-style-type: none"> Conduite de réunions Utilisation de démonstrateurs Traitement des attentes complémentaires 	<p>C26. Concevoir et organiser la formation des utilisateurs internes du système d'information, afin de conforter les résultats de la transformation digitale dans leurs aspects organisationnels.</p> <p>C27. Associer le client/utilisateur aux points d'étapes, par entretiens et sur démonstrateurs, afin de répercuter immédiatement auprès des équipes toutes évolutions dans les attendus et priorités de celui-ci.</p>	<p>E2 – E4 – E5. (C26 à C30) <u>Mise en situation professionnelle durant les périodes en entreprise</u></p> <p>Le candidat à la certification accompagne les utilisateurs dans le cadre d'un projet de transformation digitale dans l'entreprise qui l'accueille. Compte-rendu écrit comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un plan de formation Le processus d'amélioration continue en interaction avec le client Les éléments nécessaires au contrôle budgétaire <p>Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> (C26) Qualité du plan de formation <ul style="list-style-type: none"> Les objectifs de formation sont précisés et personnalisés Le projet de formation est rationnel et complet Le candidat a planifié les actions de formation en cohérence avec le calendrier du projet (C27) Attention portée à la relation client <ul style="list-style-type: none"> La gestion de l'interaction avec le client est méthodiquement mise en œuvre Les comptes-rendus d'entretiens sont présentés et précis Les démonstrateurs sont adaptés aux situations Les nouvelles attentes sont identifiées et traitées Le cahier des charges est adapté en conséquence

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A21. Amélioration continue</p> <ul style="list-style-type: none"> Recensement des difficultés rencontrées par les utilisateurs Implémentation des correctifs 	<p>C28. Assurer une remontée régulière et précise des difficultés rencontrées par les utilisateurs, afin d'en retirer sans délais toutes les solutions d'amélioration compatibles avec le cahier des charges.</p>	<p>E2 – E4 – E5. (C26 à C30) <u>Mise en situation professionnelle durant les périodes en entreprise</u></p> <p>Le candidat à la certification accompagne les utilisateurs dans le cadre d'un projet de transformation digitale dans l'entreprise qui l'accueille. Compte-rendu écrit comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un plan de formation Le processus d'amélioration continue en interaction avec le client Les éléments nécessaires au contrôle budgétaire <p>Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> (C28) Qualité du pilotage - L'encadrement rapproché des utilisateurs est mis en œuvre avec méthode - Les principes de l'amélioration continue sont appliqués - Les difficultés sont identifiées et traitées - Les solutions apportées sont adaptées au cahier des charges et aux problèmes identifiés
<p>A22. Contrôle budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'indicateurs et tableaux de bord de gestion Analyse et correction des écarts 	<p>C29. Assurer la production en continu des données nécessaires au suivi budgétaire, en s'appuyant sur des indicateurs et tableaux de bord adaptés, afin de communiquer régulièrement celles-ci au contrôle de gestion.</p> <p>C30. Analyser les écarts avec le budget du projet, en liaison avec la direction financière de l'entreprise, dans le but de concevoir des solutions correctives adaptées.</p>	<p>Le candidat à la certification accompagne les utilisateurs dans le cadre d'un projet de transformation digitale dans l'entreprise qui l'accueille. Compte-rendu écrit comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un plan de formation Le processus d'amélioration continue en interaction avec le client Les éléments nécessaires au contrôle budgétaire <p>Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> (C29) Précision du contrôle budgétaire - Le candidat démontre l'efficacité de ses indicateurs et tableaux de bord - Les procédures de la direction financière sont mises en œuvre <ul style="list-style-type: none"> (C30) Précision de l'analyse des écarts - La méthodologie d'analyse est explicite et justifiée - Les correctifs proposés sont justifiés - La présentation orale au jury est structurée et convaincante - Les réponses aux questions du jury sont bien argumentées

Manager de la transformation digitale – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

MODALITES D'EVALUATION

E1 : Questionnaire

(Epreuve écrite en temps limité, questions ouvertes ou fermées)

E2 : Travaux écrits

(Notes de synthèse relatives aux études de cas, rapports écrits, comptes-rendus d'activités en entreprise)

E3 : Etude de cas

(Les études de cas supports des évaluations sont proposées par les entreprises partenaires de l'ILV-IIM)

E4 : Mise en situation professionnelle

(Sur études de cas en centre de formation, ou sur le terrain durant les périodes en entreprise)

E5 : Présentation orale devant le jury

(Présentation orale individuelle)

Les modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction des situations des personnes handicapées (Charte handicap & accessibilité de l'Institut Léonard de Vinci).

BLOCS DE COMPETENCES

Les compétences évaluées sont réparties en cinq blocs :

1. Analyser les besoins du client en termes de transformation digitale
2. Concevoir et développer une architecture fonctionnelle
3. Adapter les interfaces au contexte marketing de l'entreprise
4. Manager les équipes de développement informatique
5. Accompagner le changement

La validation des cinq blocs de compétences est obligatoire pour l'obtention du titre.

La validation partielle d'un bloc n'est pas possible. La validation partielle de la certification est constituée des blocs dont la totalité des compétences à évaluer est reconnue.